



COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AUBE DE TIR À L' ARC

COMPTE RENDU REUNION N° 2013/3 du 26/04/13

REUNION DES PRESIDENTS DE CLUB

Excusés : Archers du Lac

Absents : Auxon, Bar sur aube

Membres du Comité présents : Jean-Luc, Michelle, Francine, Gilles, Alain

Challenge Comité Aube :

Jean-Luc présente le règlement modifié pour les challenges. Dans les grandes lignes, les modifications sont :

- Création d'un challenge « poulies »
- Décompte des points simplifiés

Les modifications n'appelant pas de remarques particulières de la part des présidents, le nouveau règlement est validé et mis en ligne sur le site Internet.

Nouvelle organisation des stages :

Jean-Luc présente le projet, résultat des travaux du Comité sur le sujet. La volonté de poursuivre les stages et de continuer à monter le niveau du tir à l'arc dans l'Aube est réaffirmée. Voici les grandes lignes du projet :

- Mises en place de critères de sélection. Les archers remplissant ces critères seront prioritaires.
- Création d'un stage pour les jeunes (animé par Bérenger). Ceci permet d'augmenter le nombre de stagiaires et de différencier le contenu.
- Stages payant pour les participants : 10 € /stage pour les adultes et 5 pour les jeunes.
- Engagement des stagiaires à participer aux 6 séances (adultes : 6 journées, jeunes 6 demi-journées) et aux championnats départementaux et régionaux si sélection.

La discussion qui suit montre un accord des clubs sur le principe des stages payants (alors que le débat avait existé au sein du comité avec le désaccord de Gilles) et une satisfaction du remplacement du système de sélection. La question de disponibilité des salles est posée. Pour les formations données par Olivier, les salles du sud du département sont privilégiées pour limiter les frais de déplacement. Pour les jeunes, il existe des possibilités sur le nord (Arcis pense pouvoir disposer de la salle au moins 1 ou 2 fois, Val de Barse vérifiera).

Le texte du règlement sera mis rapidement sur le site du Comité (*Nota : fait le 27/04*).

Demande de subvention CNDS :

Président :

Jean-Luc LEFEVRE
06 84 05 75 84
prescdaube@orange.fr

Secrétaire :

Alain MICHAUD
06 83 64 34 27
seccd10@orange.fr

Trésorier :

Michèle MATHAUT
06 76 19 34 10
ecolechampenoise@shiatsu3.fr

Siège social : 8 route de Dijon 10310 VILLE SOUS LA FERTE



COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AUBE DE TIR À L' ARC

La demande faite par le Comité s'articule autour de 3 axes :

- Promotion du tir 3 D avec l'organisation d'une journée découverte et un souhait d'achat de cibles. L'idée est d'amener plus d'archers aubois sur les disciplines de parcours et de toucher un public nouveau. A terme, l'organisation d'un concours 3D par le comité est dans l'air. La discussion sur ce point montre l'accord de tous sur le faible taux de participation des aubois aux tirs de parcours. Une marge de progrès existe donc. Il faut souligner que les archers qui font du 3D sont prêts à de longs déplacements et qu'un tel concours draine des participants de plusieurs régions.
- Formation des archers : le dossier reprend ce qui a été dit au paragraphe précédent. Le fait de rendre les stages payants fait que le doublement des journées est possible sans augmentation sensible du coût pour le Comité.
- Formation des arbitres : le Comité a souhaité montrer son engagement en faveur de la formation des arbitres mais rappelle que l'initiative en revient aux archers eux-mêmes. Actuellement, seulement 7 clubs aubois ont le droit d'organiser des compétitions.

Calendrier salle :

Tous les clubs ont déposé leur date ; à noter qu'il n'y a personne le 21/12.

Le championnat de l'Aube aura lieu le 25/01. Le souhait du comité est de le faire tourner entre les clubs ayant des installations compatibles. Il semble préférable de conserver un même lieu et une même date pour les jeunes et adultes.

Tir du Roy de l'Aube :

Pourrait être organisé un peu plus tard (la date butoir du 1er mai ne concerne que les Roys des clubs qui veulent participer au tir du Roy de France et non le Roy de l'aube). L'idée d'en faire un moment plus convivial, une occasion de rencontre entre archers est évoquée (barbecue...).

Questions diverses :

- Organisation du transport pour le bouquet : une demande de prix a été faite pour un car (par Francine).
- Tableau des records de l'Aube : il est rappelé que c'est aux archers ou à leur club de signaler un éventuel record. Le tableau du site mérite une remise à jour (*Nota: déjà fait le 27/04*), mais c'est à chacun de le faire vivre.
- Fiche de suivi des matériels : des fiches de suivi accompagneront les feux. La personne qui prendra le matériel devra vérifier son état et signer le document.
- Le comité souhaite lancer la réflexion avec les clubs sur quelques idées qui demanderaient une participation active de ceux-ci :
 - * Organisation d'un repas dansant en hiver.
 - * Création d'une compétition départementale par équipes de clubs
 - * Création d'une équipe départementale jeunes pour des compétitions amicales à créer avec nos voisins...Autant d'idées à réfléchir au sein de nos clubs.

Président :

Jean-Luc LEFEVRE
06 84 05 75 84
prescdaube@orange.fr

Secrétaire :

Alain MICHAUD
06 83 64 34 27
seccd10@orange.fr

Trésorier :

Michèle MATHAUT
06 76 19 34 10
ecolechampenoise@shiatsu3.fr

Siège social : 8 route de Dijon 10310 VILLE SOUS LA FERTE